

betteraves laissent 20 par cent de pulpes, suivant les calculs faits par vous-même. Nous avons souvent trouvé vos calculs en défaut, et il en est de même pour celui-ci. Voici un autre calcul dont on ne contestera pas l'exactitude; il est extrait du *Rapport du Commissaire de l'agriculture des Etats-Unis, pour l'année 1870*. En effet, à la page 215 du susdit rapport, nous y voyons la phrase: "La pulpe obtenue de 20 tonneaux de betteraves se trouvait être d'environ 75 quintaux (1)"; ce qui donne la proportion de 18 par cent et non pas 20. Vous maintenez néanmoins ce dernier chiffre; vous êtes libre de maintenir une erreur, comme aussi le public canadien est libre de vous apprécier à votre valeur.

Vous maintenez encore que du mil d'un an donnera 2,000 lbs. par arpent. Permettez-nous ici, avant de vous répondre, de parler un peu de nous-même. Nous ne faisons que suivre votre exemple, seulement vous ne serez pas obligé d'aller à mille lieues de chez vous pour constater l'exactitude des faits que nous allons consigner ici.

La ferme-modèle de Ste.-Anne existe depuis plus de quatorze ans. Nos enseignements y ont été mis en pratique pendant ces douze dernières années. Les terres y sont très-bien préparées par la culture des betteraves, des navets et des patates. L'année dernière nous y avons récolté 325,600 livres de racines et tubercules, et 450,000 livres de foin. Vous voyez, d'après ces chiffres, que notre expérience vaut au moins la vôtre M. Bonnemant, et que nous pouvons écrire sur le sujet avec connaissance de cause.

Eh bien, dans ces terres si bien préparées, le mil ne donne la première année qu'une demi-récolte et si vous voulez vous en convaincre venez examiner nos livres de compte. Accusez-nous de mauvaise foi, tant que vous voudrez, vous ne pouvez faire que la vérité se plie à vos caprices et il vous faudra bien admettre qu'ici encore vous êtes dans l'erreur.

Quant aux *équivalents chimiques*, bien qu'ils ne soient pas aussi inexacts que vous le prétendez, nous les avons mis de côté et nous avons adopté les équivalents obtenus dans la pratique des meilleurs agriculteurs.

Ainsi donc il reste parfaitement prouvé que M. Bonnemant veut nourrir ses animaux avec l'équivalent de 14½ lbs de foin par jour, quantité réellement insuffisante.

Dans son dixième paragraphe, M. Bonnemant fait litière des maximes des agronomes. Il est bien suffisant ce monsieur; mais il est reconnu que l'ignorance est naturellement présomptueuse.

Au sujet de la pauvreté des paysans français, nous renvoyons M. Bonnemant au Cours d'agriculture du Comte de Gasparin, 5e. volume, pages 395 et suivantes.

Enfin, il termine en disant que nous sommes atteint de ces maladies cancéreuses que l'on appelle *Envie et Jalousie*.

Ainsi, nous voilà qualifié, nous sommes envieux et jaloux de M. Bonnemant! Mais il nous semblait que pour envier et jalouser quelqu'un il fallait que ce quelqu'un eût quelque chose qui pût être envié ou jaloué. Qu'aurions-nous à envier à M. Bonnemant? ses connaissances? mais il vient de nous démontrer qu'il est parfaitement ignorant; sa réputation? mais nous ne voudrions pas changer la nôtre pour la sienne; nous n'avons jamais été convaincu publiquement de plagiat; il est vrai que nous laissons à d'autres plus habiles que nous le soin de faire le portrait de Bismarck. Puis qu'avons-nous à jalouser chez M. Bonnemant? ses succès? ils sont encore dans leur coquille.

Notre tâche est terminée; nous avons fait ce que nous

(1) The pulp obtained from 20 tons of beets would amount to 72 cwt.

avons cru notre devoir; nous laissons au public canadien de juger entre M. Bonnemant, et nous.

Que ce monsieur fasse paraître nos articles et les siens sur les journaux français, nous le laissons libre, nous l'y engageons même.

Quant à ces autres autres menaces, qu'il les mette à exécution, nous verrons qui, à la fin, aura le beau rôle. Dans plusieurs correspondances, il a traité d'une façon on ne peut plus cavalière nos hommes d'état canadiens; pourquoi se gênerait-il envers l'humble écrivain de la *Gazette des Campagnes*?

## RECETTES

### Moyen pour défendre les choux contre les chenilles

On sème à la volée sur les choux une poussière grise qui n'est autre que le déchet du battage du chanvre réduit en poudre; au bout d'une demi-heure, toutes les chenilles tombent comme aphyxiées. On pourrait peut-être aussi semer du chanvre entre les lignes de choux, l'odeur pénétrante du chanvre, quand il grandit, éloigne les papillons et les empêche de déposer leurs œufs, on dit même que ce moyen suffit pour chasser et faire périr les chenilles développées, ainsi que les altises et les pucerons.

On pourrait encore arroser avec de l'eau dans laquelle on aurait fait infuser des feuilles de chanvre; on dit qu'une infusion de feuilles de noyer donnerait les mêmes résultats et serait bien suffisante pour détruire les chenilles des haies. Ces procédés peuvent être excellents, mais ils ne remplaceront jamais les oiseaux, ces grands auxiliaires de l'homme et de la nature; il faudrait donc ne rien négliger pour conserver les oiseaux et leurs nids, et certes, il s'en faut que l'on marche dans cette voie.

### Fromage de pomme de terre

La *Gazetta delle campagne* fait connaître, d'après l'*Echo de la Ganaderia*, le moyen de faire avec des pommes de terre un fromage très en usage dans la Saxe et dans quelques autres contrées de l'Allemagne, et fort estimé des gourmands. Ce moyen, le voici: choisir les pommes de terre les plus blanches, les plus grosses et les plus saines; les soumettre à la cuisson, les peler et les piler jusqu'à ce qu'elles soient réduites en poudre homogène; ajouter du lait caillé dans la proportion de 1 à 5, c'est-à-dire une chopine de lait pour 3 livres de pâte, et repartir le tout bien ensemble; tenir ensuite la pâte parfaitement couverte pendant quatre ou cinq jours, puis la remanier de nouveau, la mettre dans un moule de bois ou de fatencé, et la faire ainsi sécher à l'ombre pendant une quinzaine de jours. Le fromage peut alors se manger, mais il s'améliore en vieillissant, et il se conserve frais et succulent si l'on a soin de le tenir dans un vase clos et dans un lieu sec et bien aéré.

## A VENDRE

UNE MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ située dans le Faubourg de la Paroisse de STE. ANNE DE LA POCA-TIERE, contenant quarante arpents en superficie, en parfait état de culture améliorée.

La maison agréablement située au milieu d'immenses vergers entourés de haies vives, offre une résidence des plus spacieuses.

Conditions faciles.

Aussi à vendre: Un superbe plan.

S'adresser, sur les lieux, à

F. DEGUISE,  
Notaire.

les mai 1872.